

Véhicule : TESLA MODEL Y
Immatriculation : GK-727-YC
Société : AXA** FRANCE
Date de sinistre : 25/05/2024
N° de contrat : 0000021502090604
N° de sinistre : 0000015291926373
Emetteur : M. BERTRAND GIUSSANI
Réf. émetteur : 00000000

**RAPPORT
D'EXPERTISE**

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons le rapport d'expertise que nous avons établi au titre du sinistre en référence.
Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

VEHICULE : Voiture particulière	Genre : VP
Immatriculation : GK-727-YC	Carrosserie : CI
Marque : TESLA	En. : I
Modèle : MODEL Y	Puiss. : 9 CV
Finition : Model Y RWD Standard	Pl. Ass. :
Type : M10TSLVP000B777	Couleur : Blanc
N° de Série : LRWYGCF6S6PC552102	Date certificat : 02/12/2022
1^{ère} mise en circ. le : 02/12/2022	
Kilométrage : 56 221 Km (relevé) / Km (estimé)	
PTAV : 1,909 T – PTAC : 2,448 T	
Usure des pneus : AVG : 30%, AVD : 30%, ARG : 30%, ARD : 30%	
Date de validité du contrôle technique : 02/12/2026	

PIECES COMMUNIQUEES : Ordre de mission (original).

SINISTRE CONSTATE : CIRCULATION COLLISION

DOMMAGE IMPUTABLE : choc avec un corps fixe Choc sur le côté gauche à 315°.

Le montant de la réparation des dommages apparents imputables au sinistre ressort à au moins 31 609,00 € TTC. Il dépasse significativement la valeur avant sinistre du véhicule.

EVALUATION PAR DIFFERENCE DES VALEURS :

Valeur avant sinistre à dire d'expert : 24 800,00 € HTVA

Valeur après sinistre : 10 611,00 € Net de Taxe

Différence des valeurs : 14 189,00 € HT

La valeur avant sinistre retenue a été estimée HTVA, le véhicule ouvre droit à déduction du fait de son genre (Voiture particulière), de ses conditions d'achat (Crédit bail - L.O.A.).

Nous sommes sans réponse à nos courriers attirant l'attention du propriétaire sur l'importance des dommages subis par son véhicule.

Véhicule économiquement irréparable

Les dispositions des articles L 327-1 et L 327-2 du Code de la Route s'appliquent.

Ce véhicule est techniquement réparable au sens du deuxième alinéa de l'article R 327-2 du Code de la Route.

Conformément aux dispositions de l'article L 327-3 du Code de la Route (arrêté du 3 avril 1998), la préfecture du lieu d'immatriculation doit être informée du refus du propriétaire de céder son véhicule à l'assureur ou en cas de silence dans un délai de 30 jours après la proposition de règlement, sauf s'il s'agit d'un VE.

Dans le cadre de l'article susvisé, nous sommes en mesure de suivre les travaux de remise en état. Il s'agirait d'une mission distincte et rémunérée à ce titre. Elle devrait nous parvenir avant le début des travaux.

Vous n'avez pas répondu aux propositions de cession que nous vous avons transmises. A ce jour, ces propositions deviennent caduques, il convient dès lors que vous récupériez votre véhicule afin d'éviter que des frais ne vous soient facturés

Nous avons informé le 01/07/2024 l'assuré ainsi que l'émetteur de la mission, de la facturation potentielle de frais de gardiennage par le dépositaire du véhicule.

Lors de l'examen du véhicule nous avons relevé des déficiences susceptibles de mettre en danger la vie de toute personne. Nous en avons informé l'assuré le .

Un courrier d'information du dépassement du seuil de sinistre important a été réalisé le 10/07/2024 auprès du correspondant sinistre de la société.

Le véhicule entre dans le cadre de la procédure des Véhicules Endommagés (VGE, articles L 327-4 et L 327-5 du code de la Route), nous n'avons pas effectué le suivi de remise en conformité.

TVA récupérable = Oui

Action	Libellé	Prix Unitaire	Q	T	ACL %	PR %	MO %
C,P	AILE AR G G	1 014,66	1	20			
C,P	PANNEAU DE COTE G PARTIE AV SECTION INFERIEURE PIED AV G	630,00	1	20			
D	CONVERTISSEUR HAUTE-TENSION DEPOSE/POSE		1	20			
R	DOUBLURE D'AILE AR G REMISE EN ETAT G		1	20			
C	PARE-BRISE	941,67	1	20			
C,P	DOUBLURE D'AILE AV G G	208,33	1	20			
D	VITRE DE CUSTODE G DEPOSE/POSE G		1	20			
C,P	SUPPORT SUPERIEUR D'AILE AV G G	9,62	1	20			
R	CAPOT AV REMISE EN ETAT		1	20			
D	AIRBAG G DE PAVILLON DEPOSE/POSE G		1	20			
C	BOITIER DE DIRECTION	2 191,51	1	20			
C,P	PARE-CHOCS AV	900,00	1	20			
C	PROJECTEUR G G	876,89	1	20			
C,P	PORTE AV G G	750,00	1	20			
C,P	PORTE AR G G	750,00	1	20			
C	JANTE AV G G	621,25	1	20			
C	JANTE AR G G	621,25	1	20			
C,P	PARE-CHOCS AR	583,33	1	20			
C,P	AILE AV G G	465,32	1	20			

expertise

C	CAMERA DE RETROVISEUR INTERIEUR	425,00	1	20			
C	PORTE-MOYEU AV G G	294,28	1	20			
C	PNEUMATIQUE AV G G	294,00	1	20	40,00		
C	PNEUMATIQUE AR G G	294,00	1	20	40,00		
C	ELARGISSEUR DE BAS DE CAISSE G G	241,66	1	20			
C	DEFLECTEUR DE PARE-CHOCS AV	220,64	1	20			
C	MOYEU ET ROULEMENT DE ROUE AR G G	184,34	1	20			
C	MOYEU ET ROULEMENT DE ROUE AV G G	184,34	1	20			
C	PROJECTEUR ANTIBROUILLARD G G	183,33	1	20			
C	AMORTISSEUR AV G G	166,66	1	20			
C	PROTECTION SOUS-MOTEUR	141,67	1	20			
C	GRILLE DE PARE-CHOCS AV	131,25	1	20			
C	JOINT SUPERIEUR DE PARE-BRISE	122,50	1	20			
C	PARE-BOUE AR G G	122,50	1	20			
C	PARE-BOUE AV G G	120,83	1	20			
C	SERRURE DE CAPOT AV	116,66	1	20			
C	FACADE AV	113,75	1	20			
C	REPETITEUR D'AILE AV G G	113,75	1	20			
C	AMORTISSEUR AR G G	108,33	1	20			
C	CAPTEUR EXTERIEUR G D'AIDE AU STATIONNEMENT AV G	105,00	1	20			
C	CAPTEUR INTERIEUR G D'AIDE AU STATIONNEMENT AV G	105,00	1	20			
C	CAPTEUR LATERAL G D'AIDE AU STATIONNEMENT AV G	105,00	1	20			
C	BRAS INFERIEUR DE SUSPENSION AV G G	86,67	1	20			
C	TRAVERSE DE PARE-CHOCS AV	83,33	1	20			
C	BRAS SUPERIEUR DE SUSPENSION AV G G	74,37	1	20			
C	TRAVERSE INFERIEURE DE PARE-CHOCS AV	70,00	1	20			
C,P	CHARNIERE D DE CAPOT AV D	66,66	1	20			
C	FAISCEAU DE PARE-CHOCS AV	58,33	1	20			
C	ELARGISSEUR D'AILE AV G G	48,12	1	20			
C	ELARGISSEUR D'AILE AR G G	48,12	1	20			
C	ABSORBEUR DE PARE-CHOCS AV	31,50	1	20			
C	EMBLEME DE MARQUE AV	29,75	1	20			
C	ENJOLIVEUR DE ROUE AV G G	29,16	1	20			
C	ENJOLIVEUR DE ROUE AR G G	29,16	1	20			
C	SUPPORT D DE TRAVERSE DE PARE-CHOCS AV D	27,50	1	20			
C	SUPPORT G DE TRAVERSE DE PARE-CHOCS AV G	27,50	1	20			
C,P	CHARNIERE G DE CAPOT AV G	18,33	1	20			
C	SUPPORT D DE TRAVERSE INFERIEURE DE PARE-CHOCS AV D	18,33	1	20			
C	SUPPORT G DE TRAVERSE INFERIEURE DE PARE-CHOCS AV G	18,33	1	20			
C	JOINT SUR CAISSE DE PORTE AV G G	16,66	1	20			
C	JOINT SUR CAISSE DE PORTE AR G G	16,66	1	20			
C	TRAPPE D'ANNEAU DE REMORQUAGE AV	13,33	1	20			
C	PLAQUE D'IMMATRICULATION AV	11,50	1	20			
C	SUPPORT DE PROJECTEUR G G	9,62	1	20			
C,P	CHARNIERE SUPERIEURE DE PORTE AV G G	9,16	1	20			
C	INSONORISANT DE PORTE AV G G	9,16	1	20			
C	INSONORISANT DE PORTE AR G G	9,16	1	20			
C	ARRET DE PORTE AV G G	8,75	1	20			
C	ARRET DE PORTE AR G G	8,75	1	20			
C	BIELLETTTE G DE BARRE ANTI-ROULIS AV G	8,33	1	20			
C,P	CHARNIERE INFERIEURE DE PORTE AV G G	8,33	1	20			

C,P	CHARNIERE SUPERIEURE DE PORTE AR G G	8,33	1	20			
C,P	CHARNIERE INFERIEURE DE PORTE AR G G	8,33	1	20			
C	INSONORISANT DE PASSAGE DE ROUE AR G G	7,50	1	20			
C	JOINT SUR CAISSE DES PORTES G G	7,50	1	20			
C	SUPPORT LATERAL D DE PARE-CHOCS AR D	6,63	1	20			
C	SUPPORT LATERAL G DE PARE-CHOCS AR G	6,63	1	20			
C	SUPPORT DE CAPTEUR EXTERIEUR D D'AIDE AU STATIONNEMENT AR	4,37	1	20			
C	SUPPORT DE CAPTEUR EXTERIEUR G D'AIDE AU STATIONNEMENT AR	4,37	1	20			
C	SUPPORT DE CAPTEUR INTERIEUR D D'AIDE AU STATIONNEMENT AR	4,37	1	20			
C	SUPPORT DE CAPTEUR INTERIEUR G D'AIDE AU STATIONNEMENT AR	4,37	1	20			
C	SUPPORT DE CAPTEUR EXTERIEUR D D'AIDE AU STATIONNEMENT AV	4,37	1	20			
C	SUPPORT DE CAPTEUR EXTERIEUR G D'AIDE AU STATIONNEMENT AV	4,37	1	20			
C	SUPPORT DE CAPTEUR INTERIEUR D D'AIDE AU STATIONNEMENT AV	4,37	1	20			
C	SUPPORT DE CAPTEUR INTERIEUR G D'AIDE AU STATIONNEMENT AV	4,37	1	20			
C	SUPPORT DE CAPTEUR LATERAL D D'AIDE AU STATIONNEMENT AV D	4,37	1	20			
C	SUPPORT DE CAPTEUR LATERAL G D'AIDE AU STATIONNEMENT AV G	4,37	1	20			
C	SUPPORT DE CAPTEUR LATERAL D D'AIDE AU STATIONNEMENT AR D	4,37	1	20			
C	SUPPORT DE CAPTEUR LATERAL G D'AIDE AU STATIONNEMENT AR G	4,37	1	20			
C	SUPPORT DE RADAR DE DISTANCE	4,16	1	20			
C	SUPPORT G DE PARE-CHOCS AR G	1,75	1	20			
C	SUPPORT D DE PARE-CHOCS AR D	1,75	1	20			
C	SUPPORT LATERAL D DE PARE-CHOCS AV D	1,66	1	20			
C	SUPPORT LATERAL G DE PARE-CHOCS AV G	1,66	1	20			
C	SUPPORT CENTRAL D DE PARE-CHOCS AV D	0,87	1	20			
C	SUPPORT CENTRAL G DE PARE-CHOCS AV G	0,87	1	20			
C	KIT DE COLLAGE DE PARE-BRISE	70,00	1	20			
T	PORTE AV G REGLAGE G		1	20			
C	KIT DE COLLAGE DE VITRE DE CUSTODE G G	70,00	1	20			
P	DOUBLURE D'AILE AR G PEINTURE ELEMENTS REPARES G		1	20			
D	PLANCHE DE BORD DEPOSE/POSE		1	20			
D	BRIN ENROULEUR DE CEINTURE AR G DEPOSE/POSE G		1	20			
D	GACHE DE PORTE AR G DEPOSE/POSE G		1	20			
T	PORTE AR G REGLAGE G		1	20			
D	RAIDISSEUR D'AILE AV G DEPOSE/POSE G		1	20			
T	LOT DE PROJECTEURS ANTIBROUILLARD REGLAGE		1	20			
D	VOLET AR DEPOSE/POSE		1	20			
T	RADAR DE DISTANCE REGLAGE		1	20			
T	PROJECTEURS G, D REGLAGE		1	20			
D	GARNITURE AV DE COFFRE DEPOSE/POSE		1	20			
P	CAPOT AV PEINTURE ELEMENTS REPARES		1	20			
T	CAMERA DE RETROVISEUR INTERIEUR REGLAGE		1	20			
D	BATTERIE HAUTE-TENSION DEPOSE/POSE		1	20			
T	ESSAI SIMPLE SUR ROUTE CONTROLE		1	20			
T	PASSAGE OUTIL DIAGNOSTIC INITIALISATION		1	20			
T	TRAINS AV, AR CONTROLE/REGLAGE		1	20			
D	LOT DE CAPTEURS D'AIDE AU STATIONNEMENT AV DEPOSE/POSE		1	20			
D	LOT DE CAPTEURS D'AIDE AU STATIONNEMENT AR DEPOSE/POSE		1	20			
C	KIT DE COLLAGE REPARATION CARROSSERIE	100,00	2	20			
D	TRAPPE DE RECHARGE DEPOSE/POSE		1	20			
D	BOITIER DE TRAPPE DE RECHARGE DEPOSE/POSE		1	20			
D	BOITIER DE CONTROLE DE CHARGE DEPOSE/POSE		1	20			

**MAIN
D'ŒUVRE**

	T1	T2	T3	Peinture
Dép. Chgt. Ctrl.	23,8	26,0	8,0	
Redressage	0,0	4,0	0,0	
Total Heures	23,8	30,0	8,0	18,50
Taux Horaire	110,00	110,00	115,00	110,00

MONTANTS

MAIN D'ŒUVRE		8873
PIECES	(tva 20,00 %)	15567.77
INGREDIENTS DE PEINTURE	(90,00 €/H)	1665
TOTAL HTVA		26105.77
MONTANT DES TRAVAUX HT REMISE		26105.77
MONTANT DES TRAVAUX TVAC (1)		31609.12

FRANCHISE (4)

Tableau des critères qui ont conduit à initier la procédure VGE :

Critère(s)	Pièce(s) dangereuse(s)	Déficiences(s)	Imputable
Direction	BielleTTes	Déformation importante	
Liaisons au sol	Eléments de suspension	Déformation importante	
Liaisons au sol	Jantes	Déformation importante	